

# spa!

The original

**BULLETIN  
COMMUNAL**

Hiver  
2024

N° 73

**FOCUS**  
**Centre médical Meyerbeer**  
**Conseil communal**



**GREAT  
SPA TOWNS  
of Europe**

[ville SPA.be](http://ville SPA.be)



# JARDiMAT

Création et aménagement de vos espaces verts,  
terrasses bois et pierre, clôtures, portails,  
plantations, abords piscines et autres.

**DEVIS GRATUIT**



**JARDIMAT S.A.**

+32 496/27.74.86 – [jean-michel@jardimat.be](mailto:jean-michel@jardimat.be)

Nandrin – [www.jardimat.be](http://www.jardimat.be) – 

**Éditeur responsable :**

François TASQUIN  
Rue de l'Hôtel de Ville, 44 - 4900 Spa  
087 79 53 60 - info@villedespa.be

**Rédacteur en chef :**

Emilie COZAR AGUILAR  
087 79 53 41 -  
communication@villedespa.be

**Commercialisation et réalisation :**

UNImédia édition  
Rue Joba, 9 - 4053 Embourg  
04 224 74 84

**Publicité :**

Françoise SALMON  
04 224 74 88 - f.salmon@uni-media.be

**Nombre d'exemplaires : 6500**

**Distribution :**

En toutes-boîtes et disponible  
à l'Office du Tourisme ainsi qu'à  
l'Administration communale.

Ce numéro est également disponible  
au format numérique (pdf) sur  
le site officiel de la Ville de Spa :  
www.villedespa.be

Toute reproduction de texte et / ou d'image  
est strictement interdite sans l'autorisation  
expresse de l'éditeur. La Ville de Spa décline  
toute responsabilité à propos des informations  
présentes dans les encarts publicitaires.



## Sommaire

### 03 | ACTUALITÉS COMMUNALES

RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

### 05-06-07 | ACTUALITÉS COMMUNALES

PRÉSENTATION DU NOUVEAU CONSEIL COMMUNAL

COMPOSITION DU CONSEIL COMMUNAL

### 08-10-11 | ENVIRONNEMENT - LA COMMUNE ET LE BIEN-ÊTRE ANIMAL

### 13 | ENVIRONNEMENT - ET APRÈS LES BULLES TERRE ?

### 14-15 | AMÉNAGEMENTS TECHNIQUES DU LAC DE WARFAAZ

### 16 | CONCOURS PHOTOS « SPA À TRAVERS L'OBJECTIF »

SPA MUSEUM  
VILLAGE DE NOËL

### 17 | ESPACE SANTÉ MEYERBEER

### 18 | PARC NATUREL DES SOURCES MOUVEMENTS DE JEUNESSE



# Actualités communales



## RETOUR SUR LA SEMAINE DE LA MOBILITÉ

La Ville de Spa a lancé une série d'activités novatrices et engageantes pour célébrer la « Semaine de la Mobilité », qui s'est tenue du lundi 16 au dimanche 22 septembre. En reconnaissance de ses efforts, les initiatives portées par la ville ont été récompensées par un des prix « coup de cœur » de la Région wallonne, lui permettant de remporter une trottinette électrique. La Ville de Spa s'investit activement dans la promotion d'une mobilité durable, participant cette année encore à la « Semaine de la Mobilité ». Cet événement, qui se déroule chaque année en septembre dans toute l'Europe, vise à inciter les citoyens à choisir des modes de transport plus respectueux de l'environnement et à réduire leur dépendance à la voiture individuelle.

Pour cette édition, Spa a mis en place plusieurs initiatives et activités pour sensibiliser le public à l'importance d'une mobilité plus verte :

- Un **vélobus** a été organisé pour les élèves de l'école primaire de Nivezé, avec un trajet partant de la nouvelle extension du RAVeL jusqu'à la gare de la Géronstère.
- Une **activité spéciale** a été proposée à Bérlinzenne pour les classes de 5<sup>e</sup>

et 6<sup>e</sup> primaires de l'école de Creppe. Les élèves ont eu l'opportunité de s'y rendre à vélo, encadrés par le Centre Régional d'Initiation à l'Environnement (CRIE), combinant sport, sensibilisation au code de la route et découverte de la nature.

- Le mercredi, un **parcours d'habiletés à vélo** a été installé sur le parking de la gare de Spa. La zone de police des Fagnes a permis à tous les enfants de venir le tester gratuitement avec leur vélo.
- Le vendredi, une **séance d'information intitulée « Les clichés du vélo »** a été animée par l'Union Wallonne des Entreprises. Cette session, destinée aux agents communaux, visait à démystifier l'utilisation du vélo et à encourager son intégration dans les transports quotidiens.
- Le point culminant de la semaine a été la **Journée sans voiture**, qui a eu lieu le dimanche. De 9 h à 18 h, le centre-ville a été fermé aux véhicules motorisés, à l'exception des transports en commun, transformant Spa en un espace dédié à la mobilité douce et à la convivialité. De nombreuses activités ont animé la ville et encouragé l'utilisation du vélo.

## DURANT CETTE JOURNÉE SANS VOITURE :



- Une **course de trottinette** et un **concert** ont également eu lieu sur la place Verte, apportant une touche festive à la journée. Les enfants ont été invités à participer à une exposition de dessins sur le thème « Aller à l'école en 2050 ».
- D'autres activités comprenaient l'ouverture de la **bibliothèque** de 10 h à 15 h, avec des jeux en bois et une vente de livres d'occasion, ainsi qu'un marché des créateurs organisé par l'association des commerçants dans la rue de la Poste. Pour conclure cette semaine en beauté, **Lola Coquelicot** a célébré son anniversaire avec un défilé de mode sur la place Royale.

L'objectif de ces initiatives est de démontrer que des choix de transport alternatifs peuvent être pratiques, agréables et bénéfiques pour la communauté et l'environnement, tout en soutenant la vie à Spa et les commerçants locaux. En participant à la « Semaine de la Mobilité », Spa espère inspirer ses citoyens à repenser leurs habitudes de déplacement et à adopter des comportements plus durables à long terme.

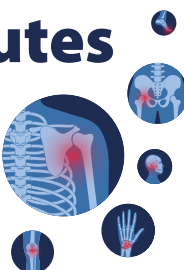
**CARROSSERIE FINCK V** Agrée toutes assurances

**Débosselage sans peinture**  
**Entretien climatisation**  
**Réparations toutes marques**  
**Véhicules de remplacement**  
**Remplacement et réparation de pare-brise**  
**Travaux de mécanique**

Avenue Reine Astrid, 181 • SPA  
 Tél. **087 77 39 64**  
[www.carrosseriefinckspa.be](http://www.carrosseriefinckspa.be) • [info@carrosseriefinck.be](mailto:info@carrosseriefinck.be)

# Kinésithérapeutes

**Philippe Havard** 0495 32 06 82  
**Antoine Boucha** 0499 36 69 17



Rééducation - Réadaptation - Thérapies manuelles et sportives  
 Ondes de chocs - Drainage lymphatique - Chaines musculaires  
 Analyse de la foulée pour débiter ou progresser en course à pied

**Cabinet ou domicile** Rue de Barisart 89, 4900 Spa

**VOTRE CENTRE DE MODELAGE DE LA SILHOUETTE ET D'ÉPILATION LASER**

**RÉGINA ZLOTINA**  
 vous accompagne grâce aux technologies les plus perfectionnées :

- LPG ENDERMOLOGIE
- CRYOLIPOLYSE
- EMS SCULPT
- PRESSOTHÉRAPIE

& d'autres techniques avancées.

- ÉPILATION LASER POUR FEMMES ET HOMMES

**0488 51 17 93**  
 BD. DES ANGLAIS 18 • 4900 SPA  
[WWW.OREGINAILS.BE](http://WWW.OREGINAILS.BE)

**Bureau d'Architecture Dossogne**  
**architecte**  
**DOSSOGNE**  
**JEAN-MARIE**

Route du Congrès de Polleur 38 à THEUX  
 Tél. **087 775 264** – Gsm **0478 271 252**  
[jm.doss@skynet.be](mailto:jm.doss@skynet.be)  
[www.architecte-dossogne.be](http://www.architecte-dossogne.be)

**Séjours & Santé** **Wir sprechen auch Deutsch**

**Spa Nivezé**  
 nous prenons soin de vous

**Un doute pour votre pathologie?**  
**Contactez-nous pour plus d'infos!**

La Mutualité Chrétienne intervient dans les frais de séjour de ses membres.  
 Nous accueillons également les affiliés des autres mutualités.

## La transition idéale entre l'hôpital et le domicile

- Un cadre magnifique dans un parc de 7ha
- Une infrastructure hôtelière adaptée à vos besoins
- Des soins infirmiers 24h/24
- Kiné et révalidation des affections orthopédiques, cardiaques, pulmonaires, neurologiques, gastriques, digestives, urologiques, ...

[www.niveze.be](http://www.niveze.be)  
[info@niveze.be](mailto:info@niveze.be)  
 Tél. 087 79 00 00

Route du Tonnelet 76 • 4900 SPA

**ADMR**  
 AIDE À DOMICILE  
 EN MILIEU RURAL

**087 67 45 30 • [www.admr.be](http://www.admr.be)**

- Aides familiales
- Aides ménagères sociales
- Gardes à domicile
- Ouvriers polyvalents

**Mieux vivre chez vous**  
 Notre engagement au quotidien

Place de l'Hôtel de Ville, 3  
 4650 HERVE

**La Traversée**  
 LIBRAIRIE - CONSEILS

**3 librairies au centre de Verviers**

|                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                             |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <br>Rue de l'Harmonie 17<br>4800 Verviers<br>087 33 15 36<br><a href="mailto:latraversee@proximus.be">latraversee@proximus.be</a><br>Livres pour adultes<br>dans tous les domaines | <br>Rue de l'Harmonie 54<br>4800 Verviers<br>087 64 68 50<br><a href="mailto:bd@traversee.be">bd@traversee.be</a><br>BD, mangas<br>& comics | <br>Rue de l'Harmonie 24<br>4800 Verviers<br>087 85 15 72<br><a href="mailto:jeunesse@traversee.be">jeunesse@traversee.be</a><br>Livres et albums<br>pour les 0-18 ans |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|

**assurances**  
**Théate**




Rue Houémont 50, 4910 Theux  
[www.assurancestheate.be](http://www.assurancestheate.be)

Proximité, service, conseil...  
 Toujours proche de vous !

# Actualités communales

## Présentation du nouveau Conseil communal

Les élections communales du 13 octobre 2024 ont été validées par le Conseil des Élections locales en date du 4 novembre 2024. La répartition des sièges se présente comme suit : 8 sièges pour Alternative Plus, 7 sièges pour MRuc, 6 sièges pour Pluriel !.

Ce nouveau Conseil communal a été officiellement installé le lundi 2 décembre après que chaque membre eut prêté le serment « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la constitution et aux lois du peuple belge ».

Tous les nouveaux Conseillers sont présentés dans les pages suivantes de votre Bulletin communal (pages 6 et 7). Vous y découvrirez également les membres du nouveau Collège communal désignés parmi les élus ainsi que les compétences et attributions qui leur sont confiées.

Le Conseil communal sera présidé par Hugo HURDEBISE (MRuc), sous réserve de la validation de cette proposition par le Conseil communal.

Le Conseil de l'Action Sociale est une autre assemblée officielle dont les membres sont désignés par les groupes politiques représentés au Conseil communal. Au prorata des résultats des élections, ces groupes politiques ont droit, par le fait même du texte légal, au nombre de sièges suivant au Conseil de l'Action Sociale : 3 sièges pour Alternative Plus, 3 sièges pour MRuc, 3 sièges pour Pluriel !.

Les membres du Conseil de l'Action Sociale, tels que présentés par les groupes politiques, sont les suivants : Madeleine BOTTELIER, Laurent TAMO et Macha GANGOLF (Alternative Plus) ; Béatrice DELBEUCK, Cédric THÉATE et Marine DOHOGNE (MRuc) ; Ludivine

DESONAY, Pierre BALHAN et Charlotte WILWERTH (Pluriel !).

Au sein du Conseil de Police de la Zone des Fagnes, outre le Bourgmestre Nicolas TEFNIN, 5 conseillers de police spadois représenteront la Ville de Spa : Claude BROUET et Arnaud FAGARD pour Alternative Plus, Hugo HURDEBISE pour MRuc, Alda GREOLI et Françoise GUYOT pour Pluriel !.

Une fois désignés officiellement, les délégués désignés par le Conseil communal dans tous les organismes (intercommunales, asbl, commissions, ...) seront repris sur notre site officiel [www.villedespa.be](http://www.villedespa.be).



# Composition du Conseil communal



**Nicolas TEFNIN**

*Bourgmestre (MRuc)*

Police - Pompiers - Sécurité  
- Relations internationales -  
Personnel - Finances - Population  
et État civil

[bourgmestre@villedespa.be](mailto:bourgmestre@villedespa.be)

**Baptiste GRIGNARD**

*3<sup>e</sup> Échevin (Pluriel!)*

Environnement - Énergie et  
Climat - Développement durable  
- Mobilité - Logement

[baptiste.grignard@villedespa.be](mailto:baptiste.grignard@villedespa.be)

0468 45 41 18



**Alda GREOLI**

*1<sup>re</sup> Échevine (Pluriel!)*

Travaux - Patrimoine - Affaires  
économiques et Commerce Culture  
- Biens communaux et Concessions  
- Cimetières et Cultes

[alda.greoli@villedespa.be](mailto:alda.greoli@villedespa.be)

0475 43 84 35

**Jean-Pierre LITT**

*4<sup>e</sup> Échevin (MRuc)*

Tourisme - Petite Enfance -  
Famille - Jeunesse

[jean-pierre.litt@villedespa.be](mailto:jean-pierre.litt@villedespa.be)

0495 44 76 90



**Wee Min KUO**

*2<sup>e</sup> Échevin (MRuc)*

Urbanisme - Sports - Santé - Séniors  
- Bien-être animal - Nouvelles  
technologies

[wee.min.kuo@villedespa.be](mailto:wee.min.kuo@villedespa.be)

**Ludivine DESONAY**

*Présidente de CPAS  
(Pluriel!)*

Affaires sociales - Plan  
de cohésion sociale -  
Enseignement - Vie associative

[ludivine.desonay@villedespa.be](mailto:ludivine.desonay@villedespa.be)

0495 19 17 36





**GARDIER Charles**  
MRuc

[charles@gardier.be](mailto:charles@gardier.be)

**GIROUT Claire**  
Alternative Plus

[claire.girout@villedespa.be](mailto:claire.girout@villedespa.be)  
0488 15 64 32

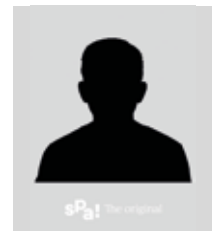


**BROUET Claude**  
Alternative Plus

[c.brouet@skynet.be](mailto:c.brouet@skynet.be)  
0475 82 94 02

**KRICKEL Alain**  
MRuc

[alain.krickel@villedespa.be](mailto:alain.krickel@villedespa.be)  
0477 32 15 50

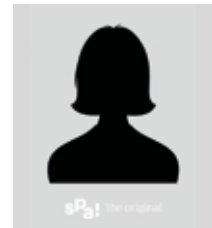


**GUYOT Françoise**  
Pluriel!

[francoise.guyot@villedespa.be](mailto:francoise.guyot@villedespa.be)  
0495 56 61 64

**CÉSAR Anne**  
Alternative Plus

[anne.cesar@villedespa.be](mailto:anne.cesar@villedespa.be)



**GAZZARD Frank**  
Alternative Plus

[fgazzard@gmail.com](mailto:fgazzard@gmail.com)  
0473 71 18 29

**MINSART Laurence**  
Alternative Plus

[laurence.minsart@villedespa.be](mailto:laurence.minsart@villedespa.be)  
0478 45 10 05



**MORDAN Paul**  
Alternative Plus  
(désormais conseiller indépendant)

[mordanpaul@skynet.be](mailto:mordanpaul@skynet.be)  
0495 79 61 09

**HURDEBISE Hugo**  
MRuc

[hugo.hurdebise@villedespa.be](mailto:hugo.hurdebise@villedespa.be)  
0496 03 01 38



**FAGARD Arnaud**  
Alternative Plus

[arnaudfagard@gmail.com](mailto:arnaudfagard@gmail.com)  
0483 07 19 95

**WUIDART Sébastien**  
Pluriel!

[sebastien.wuidart@villedespa.be](mailto:sebastien.wuidart@villedespa.be)  
0498 46 24 00



**FREDERIC Yoann**  
Pluriel!

[yoann.frederic@villedespa.be](mailto:yoann.frederic@villedespa.be)

**BONAZZA Laura**  
MRuc

[laura.bonazza@villedespa.be](mailto:laura.bonazza@villedespa.be)  
0477 62 54 89



**DORVAL Fabienne**  
Alternative Plus

[fabienndorval@outlook.fr](mailto:fabienndorval@outlook.fr)  
0494 82 66 90

# Environnement

## La commune et le bien-être animal

### LES CHATS

La prolifération des chats est problématique et est un fait qui touche toutes les villes. Les chats sont des animaux réputés pour leur caractère indépendant. Bien souvent, même s'ils sont domestiqués, ils circulent en toute liberté et s'ils ne sont pas stérilisés, ils se reproduisent au gré de leurs pérégrinations. Ces vagabondages donnent généralement lieu à des portées non désirées qui seront abandonnées par les propriétaires ou bien naîtront dans les squares, terrains vagues, maisons inhabitées ou encore coloniseront des endroits où des riverains les nourrissent. Les chats sont des animaux prolifiques. En un an, un chat peut engendrer jusqu'à 12 chatons. La durée de vie d'un chat domestique varie entre 12 et 15 ans.

La prolifération des chats provoque notamment des nuisances lors des périodes de reproduction : salissures (déjections, marquage du territoire par le matou du coin), nuisances sonores (mialements intempestifs à toutes les heures du jour et de la nuit, bagarres, ...), propagation d'infections (via les blessures infligées lors des bagarres), de parasites et de maladies (telles que la leucose féline ou le sida des chats, etc.) mais aussi, des risques d'accidents sur les axes routiers, de destruction des sacs poubelles, d'éparpillement des déchets ménagers qui attirent les rats, ... Grand prédateur, il peut avoir des impacts sur la petite faune sauvage et sur la biodiversité en général. Les accouplements entre le chat errant et le chat forestier est également problématique et peut faire disparaître cette espèce protégée.

**La solution la plus appropriée est la stérilisation.**

### Les avantages :

- Chat moins agressif, moins de bagarres et de blessures
- Chat moins fugueur
- N'urine plus partout pour délimiter son territoire
- Moins de risque de cancers (mamaires ou des ovaires)
- N'est plus en chaleur
- Espérance de vie allongée
- Plus grande sociabilité
- Diminution de la surpopulation féline dans les refuges contraints souvent à des euthanasies
- Diminution du nombre de chats errants dans les communes

### Stérilisation des chats domestiques

La stérilisation des chats domestiques est obligatoire depuis le 01/11/2017 (âge minimum : 6 mois) ainsi que leur identification pour tous les chats nés après le 01/11/2017 (avant l'âge de 12 semaines). Pour les personnes ayant peu de moyens financiers, la Ville de Spa a mis en place un règlement relatif à l'octroi d'une prime pour la stérilisation des chats domestiques et l'identification des chats domestiques.

### Stérilisation des chats errants

**La Ville de Spa est dotée d'un plan de stérilisation depuis 2016. La stérilisation des chats errants est financée par la Ville de Spa et le SPW – Bien-Être Animal.**

Depuis 2016, 120 chats errants ont été stérilisés dont 83 sur les 3 dernières années. 28 chats ont dû être euthanasiés, leur pronostic vital étant trop engagé. En 2020, nous avons missionné une personne de confiance pour effectuer la stérilisation des chats errants et être le relais entre la

### Prolifération exponentielle des chats



commune et la personne informant de la présence d'un chat errant.

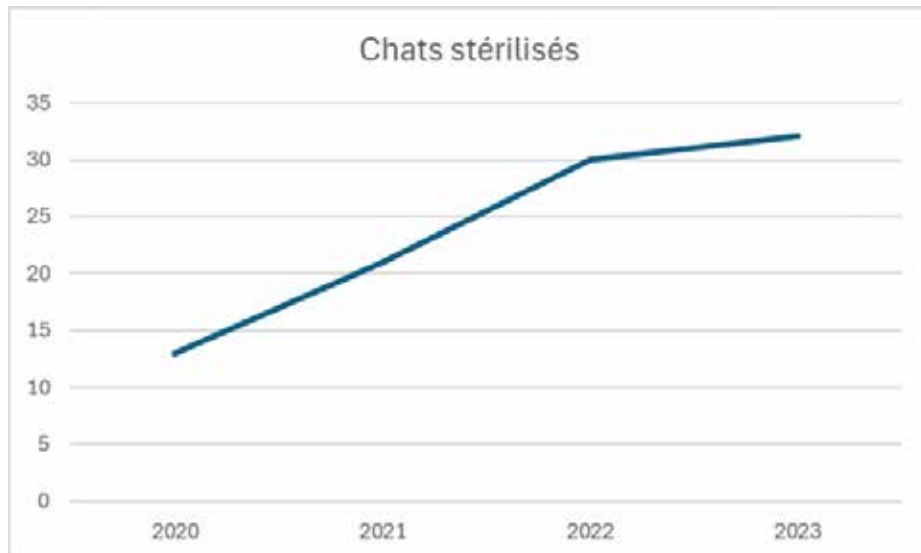
On remarquera que depuis 2020, le nombre de chats stérilisés ne cesse d'augmenter ce qui démontre :

- Que les chats à stériliser sont encore nombreux sur la commune
- Que de nombreux propriétaires ne respectent pas leurs obligations de stérilisation des chats
- Que la personne de confiance effectue un travail efficace

Si vous constatez la présence d'un chat errant, voici la procédure :

1. Prendre contact avec le Service Environnement 087 79 53 82 – [environnement@villedespa.be](mailto:environnement@villedespa.be) pour signaler la présence d'un chat errant, l'endroit où il a été vu et laisser ses coordonnées (si possible, faire parvenir également une photo)
2. La personne de confiance se rendra sur place pour placer la/les trappes pour attraper le chat errant
3. Une fois le chat attrapé, elle le conduira chez un des vétérinaires avec lequel la Ville a passé une convention pour sa stérilisation
4. Après stérilisation et quelques jours de convalescence si besoin, 2 options :
  - Le chat est sociable ou socialisable, le chat est placé dans le refuge, l'asbl « SPARISTOCHATS ». Le refuge lui cherchera une nouvelle famille
  - Le chat n'est pas socialisable, il est remis en liberté là où il a été capturé

La Ville de Spa a également une convention avec la SRPA de Stembert (rue Slar 112 à 4801 VERVIERS – 087 33 47 56) pour la prise en charge des chiens et chats errants.





ROYAL GOLF CLUB  
DES FAGNES

— THE PLACE TO GOLF —



Chemin du Golf 1 - 4900 Spa | 087 79 30 30 | info@golfdespa.be | [www.golfdespa.be](http://www.golfdespa.be)



## Aides à domicile

Accompagner - Aider - Soutenir

Notre métier

Aide familiale  
Garde à domicile  
Aide-ménagère sociale

Nous contacter : 087/22 58 91 - info@cfverviers.be



Entités  
desservies



Avenue Reine Astrid 97 | 4900 Spa  
Tél. 087 77 45 55 | info@mazout-freson.be  
[www.mazout-freson.be](http://www.mazout-freson.be)

## Mazout Freson sprl

Une équipe qui se coupe en quatre  
pour mieux vous servir

Livraison de produits pétroliers,  
Pellets, Charbon

Ventes à la pompe de Diesel routier,  
Gasoil de chauffage et Pétrole blanc

Ventes au dépôt de sacs de pellets,  
sacs de charbon, briquettes,  
bouteilles de gaz Propane et Butane



Pellets  
Premium



Votre Clinique Dentaire Multidisciplinaire à SPA

# O - D O N T O

Rue des Ecomines 41-43  
**087 77 29 31**  
[www.o-donto.be](http://www.o-donto.be)

# Environnement

## L'asbl « SPARISTOCHATS »



L'asbl « SPARISTOCHATS » est un refuge pour chats avec familles d'accueil située rue de Barisart 22 à 4900 SPA (agrément DF 30600003). Ce refuge a été créé grâce au budget participatif de la commune qu'il a remporté en 2022. La commune soutient annuellement ce refuge via un subside. Il accueille les chats errants socialisables, les chats abandonnés, perdus ou maltraités, les chatons trouvés et abandonnés sur le territoire spadois. Elle fonctionne grâce aux bénévoles. Ceux-ci font un travail remarquable mais le refuge est souvent confronté aux mêmes problèmes : il est souvent plein et manque de moyens financiers. Nous vous invitons à prendre contact avec celui-ci pour connaître les moyens de les aider ([didier@sparistochats.be](mailto:didier@sparistochats.be) – Compte bancaire : BE45 3631 5264 4189)

## Le nourrissage des chats errants

Vous aurez sans doute remarqué l'apparition des panneaux suivants placés stratégiquement à certains endroits. Ces panneaux n'ont pas pour objectif de classer tels animaux dans des catégories comme « nuisibles » ou « à euthanasier » car tous les animaux ont leur utilité mais plutôt de rappeler :

- que le nourrissage de ceux-ci est interdit – OPAG art.160.1 : *Il est interdit de jeter ou d'abandonner sur la voie publique et dans les squares, parcs et jardins publics, toutes matières (graines, pain ou autres) destinées à la nourriture des volatiles et autres animaux sauvages ou susceptibles de leur servir de nourriture*
- qu'en cas de prolifération, ceux-ci deviennent problématiques (le panneau reprend les principales raisons)

En ce qui concerne le chat errant, il s'agit simplement d'un chat domestique retourné totalement, ou en partie, à l'état sauvage. Certains ont été abandonnés, d'autres sont nés hors de la portée des hommes et d'autres ont quitté leur domicile. Quels que soient les humains que nous sommes, ils nous attendrissent et nous émeuvent. Nous les nourrissons d'abord ponctuellement, puis plus régulièrement. Si cette réaction est évidemment humaine, on oublie qu'elle peut avoir des conséquences importantes, la prolifération des chats pouvant rapidement devenir incontrôlable. Souvent on ne sait plus quoi faire face aux besoins alimentaires grandissants de ces félins et on cherche alors à s'en débarrasser.

**Nourrir les adultes sans contrôler les naissances est le début d'une prolifération et d'une mortalité importantes.** Très peu de ces chats sont placés dans l'entourage ou dans les familles. Leur seule solution est de les remettre dans un refuge. Les refuges et les associations sont débordés. Ils ne savent plus où donner de la tête. L'afflux de ces pauvres chats est permanent. S'il ne fallait retenir qu'une seule règle, ce serait la suivante : ne jamais nourrir de chat qui ne vous appartient pas, ce n'est pas leur rendre service. Si vous nourrissez tout de même des chats à l'extérieur, il faut prendre vos responsabilités et les faire stériliser rapidement. N'attendez pas d'avoir 20 chats devant votre porte qui crient famine ! Ces quelques conseils éviteront la prolifération des félinés, et donc l'arrivée au refuge de centaines de chats ou chatons abandonnés dans des cartons, des sacs poubelles et même des valises.

## La charte de nourrissage et la carte de nourrissage

Certains chats errants stérilisés par la commune sont remis en liberté là où ils ont été attrapés. L'Ordonnance de Police Administrative Générale (OPAG) interdit le nourrissage des animaux sur le domaine public, nous l'avons déjà rappelé. Pour autant, l'OPAG permettra bientôt sous conditions le nourrissage des

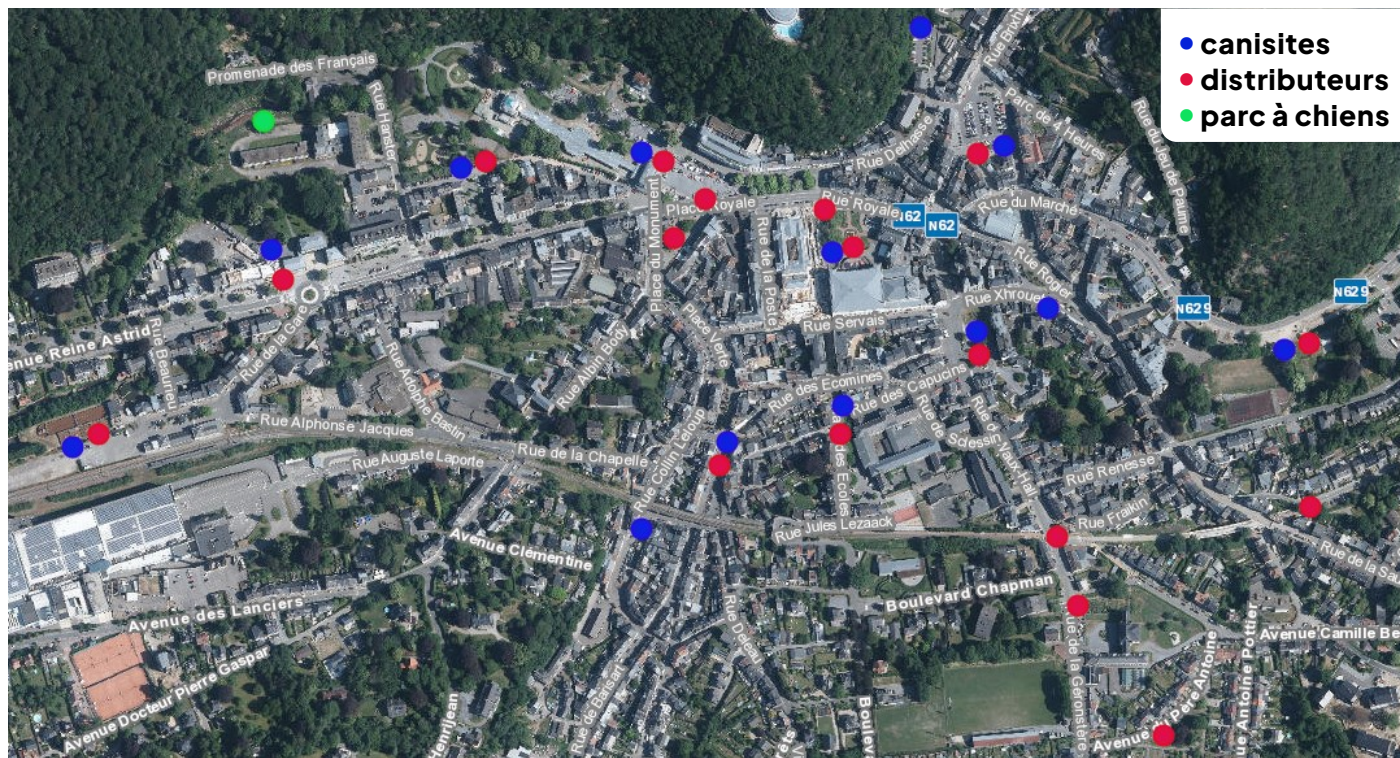


chats errants stérilisés par les riverains qui le souhaitent aux conditions suivantes :

- La signature d'une charte de nourrissage
- L'obtention d'une carte de nourrissage

La charte est valable 5 ans et le signataire de la charte s'engage à :

1. Donner de la nourriture adaptée
  - Je nourris avec des aliments facilement consommables et adaptés aux chats (éviter les restes de repas, les carcasses, les os, les arêtes, les abats crus, etc.).
  - J'utilise, lorsque la température excède les 20 °C, de la nourriture sèche de type croquettes.
2. Garder le site de nourrissage propre
  - Je dépose la nourriture adaptée dans des récipients appropriés et non directement au sol.
  - Je ramasse toute la nourriture non consommée après le nourrissage (excepté les gamelles d'eau).
  - Je reprends les récipients après usage et les nettoie.
  - Je nettoie le lieu de nourrissage.
3. Nourrir les chats à heures fixes (pour les habituer à manger à un moment précis de la journée)
4. Respecter le voisinage en protégeant le site de toute nuisance sonore ou visuelle
5. Informer et demander au service Environnement la stérilisation de tout nouvel animal errant sur le site
6. Renouveler la demande avant la date d'échéance reprise sur la carte de nourrissage



- canisites
- distributeurs
- parc à chiens

## LES CHIENS

Mis à part dans votre jardin, les chiens doivent être tenus en laisse (même dans le bois).

*OPAG – article 157.2. A l'exception des chiens d'utilité publique et ce, dans le strict exercice de leurs activités légitimes, tant sur la voie publique que dans les lieux publics ou accessibles au public, tous les chiens doivent être tenus en laisse.*

Néanmoins, pour que vos compagnons puissent gambader en toute liberté, la Ville de Spa a aménagé 2 parcs à chiens à l'arrière du CPAS, un parc à chiens pour les gros chiens et un plus petit pour les petits chiens. D'autres aménagements de ce type seront conçus dans les mois à venir. N'oubliez pas que la Ville met également à votre disposition une douzaine de canisites (endroits spécifiques pour la défécation des chiens) et une vingtaine de distributeurs de sacs de déjections canines. A ce propos, nous vous rappelons que vous devez toujours être équipés d'un sac de déjections canines et ce, dès que vous sortez de chez vous.

*OPAG – article 157.4. Des déjections canines. Sans préjudice des dispositions réprimant les dépôts illicites, il est interdit de laisser les animaux que l'on a sous sa garde déposer leurs excréments sur l'espace public ou sur tout terrain dont le maître n'est pas le propriétaire ou le locataire, à l'exception des avaloirs et des canisites s'il en existe à cet effet. Dans l'hypothèse où cette obligation ne peut être respectée pour des raisons indépendantes du gardien de l'animal, ce dernier sera tenu de ramasser les déjections à l'aide du matériel nécessaire et de le déverser dans un avaloir ou dans une poubelle si la déjection est ramassée avec un sac.*

Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un chien doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de celui-ci et est tenue de présenter ledit matériel à la réquisition d'un agent qualifié.

En clair, la déjection de chien non emballée peut aller dans l'avaloir ou le canisite. Si elle est emballée, sa place est dans la poubelle et pas dans le canisite, dans les caniveaux, dans les avaloirs, sur les trottoirs ou même les ruisseaux comme nous l'avons souvent constaté. Localisation des canisites : Place de la Gare, Parc de la Villa Royale, rue du Fourneau, Parc de 7 Heures, Place de l'Abattoir, Place Verte, Jardins du Casino, Place des Ecoles, Place Achille Salée, rue Promenade de 4 Heures, rue Xhrouet, Parc Anglican, rue Storheau. Localisation des distributeurs de sachets : Place de la Gare, entrée parc de la Villa Royale, rue du Fourneau, Parc de 7 Heures, Place Royale, Place du Monument, Place Verte, Jardins du Casino (2), Place des Ecoles, Place Achille Salée, rue Promenade de 4 Heures, Parc Anglican, avenue du Père Antoine, rue de la Geronstère près du Waux-Hall et à l'entrée du RAVEL, Lac de Warfaaz (2), chemin Henrotte.

**Le règlement relatif à l'octroi d'une prime pour la stérilisation des chats domestiques et l'identification des chats domestiques prévoit également une prime pour l'identification et l'enregistrement des chiens domestiques pour les personnes à faible revenu.**

[Autres mesures en faveur du bien-être animal](#)

### Modifications dans l'OPAG

D'ici peu, en matière de bien-être animal, des articles de l'OPAG seront modifiés ou rajoutés. Pour information, un article a déjà été rajouté concernant la protection des hérissons des robots tondeuses.

*OPAG – article 160.3. Dès la tombée de la nuit, il est interdit de faire usage d'une tondeuse à gazon automatisée et ce, jusqu'au lever du jour.*

Les articles qui seront insérés prochainement :

- L'interdiction de cirques avec des animaux sur le territoire de la commune
- Le nourrissage des chats errants uniquement par des personnes autorisées et ayant signé une convention

### [L'agent constatateur](#)

Abon entendeur ! Un nouvel agent constatateur est sur le terrain depuis le 2 avril 2024.

Il est compétent pour constater toutes les infractions liées au respect du bien-être animal notamment la non-identification et la non-stérilisation des chats domestiques. Pour rappel, il est également compétent pour constater toutes les infractions environnementales et le non-respect de l'OPAG.

### [Et le bien-être des animaux sauvages indigènes ?](#)

Le Code Wallon du Bien-Etre Animal ne couvre pas les animaux sauvages indigènes mais uniquement les animaux domestiques et les animaux d'élevage. Néanmoins, il existe des structures qui prennent en charge ces animaux. Si vous trouvez un animal sauvage indigène en difficulté, nous vous invitons à prendre contact avec le CREAVES (Centre de Revalidation des Espèces Animales Vivant naturellement à l'Etat Sauvage) de Theux, l'asbl « Le Martinet » – 0496 76 83 55. S'il s'agit d'une espèce dite « gibier », prenez d'abord contact avec le DNF – Cantonnement de Spa – 087 29 90 80. Pour toutes informations relatives au bien-être animal – Service Environnement 087 79 53 82 – [environnement@villedespa.be](mailto:environnement@villedespa.be).



ESPACE SANTÉ  
**MEYERBEER**

Centre multidisciplinaire  
Ouverture début 2025

**Recherche  
collaborateurs  
indépendants**

Avenue Reine Astrid 232 à Spa  
[espacesantemeyerbeer@gmail.com](mailto:espacesantemeyerbeer@gmail.com)

## ABRI DE JARDIN EN KIT

- Solidité et longévité
- Parois modernes de 88mm
- Bois traité
- Fabriqué à Battice par une entreprise de travail adapté



Gamme variée  
de dimensions.

- > 2 x 5m
- > 2 x 6m
- > 3 x 2m
- > 3 x 3m
- > 4 x 2m
- > ...



**LES GAILLETES**  
atelier  
La Solution Adaptée

Route de Maestricht 43 · B-4651 Battice  
+32 (0)87 69 33 80 · [www.lesgailletes.be](http://www.lesgailletes.be)

**CONFIEZ VOTRE  
VISION À UNE ÉQUIPE  
PROFESSIONNELLE !**

**Av. Reine Astrid, 127A  
4900 SPA**

(entrée via la pharmacie Vpharma)

**Tél. : 087 77 44 47**



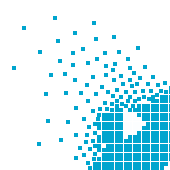
**COMPTOIR  
OPTIQUE**

Bernard MEANT  
Av. du Professeur Henrjean, 85  
4900 SPA  
G 0476 77 82 98  
[www.meant.be](http://www.meant.be)  
[info@meant.be](mailto:info@meant.be)



*L'artisan,  
c'est Bernard Meant*

- Société de construction
- Transformation et rénovation
- Aménagement intérieur - extérieur
- Piscine et terrasse



**unimedia**  
EDITIONS | MULTIMEDIA

**UNIMEDIA Editions réalise  
le bulletin officiel de Spa**

**Votre pub ici?**

[info@uni-media.be](mailto:info@uni-media.be) ● J-M Delforge ● 0496 277 486

Et après les

# BULLES TERRE ?

Savez-vous qui se cache derrière et ce que deviennent vos vêtements lorsque vous les déposez dans une bulle de récolte ? Le Groupe Terre, c'est une dizaine d'entreprises de l'économie sociale dont **Terre asbl**. C'est cette dernière qui s'occupe de vos dons de vêtements.

*Connaissez-vous son histoire et son fonctionnement ?*



**En 2024,  
75 ans**  
d'économie sociale  
et solidaire



**A L'ORIGINE, UN GROUPE DE BÉNÉVOLES**

**En 1949,**

tout a commencé à Vivegnis avec des volontaires qui aidaient les familles après la guerre. Ils récoltaient plusieurs fois par an du papier carton, des métaux et des vêtements afin de les vendre pour récolter des fonds. Ils ont fonctionné sur base bénévole jusqu'en 1980 puis ils ont engagé du personnel et instauré une gestion participative, c'est-à-dire que chaque travailleur cogère l'entreprise.

**Aujourd'hui encore,**

outre les vêtements, le groupe Terre s'occupe de la récolte des papiers et des cartons via Récol'Terre, mène des projets agroécologiques à l'étranger avec l'ONG Autre Terre, accompagne les personnes en situation de précarité en Belgique avec l'association Fleur Service Social et bien d'autres encore à découvrir sur son site internet [groupeterre.org](http://groupeterre.org)



**QUE DEVIENNENT MES DONS DE VÊTEMENTS ?**



Après avoir été déposés dans la bulle, vos vêtements vont être récoltés et apportés dans le **centre de tri de Terre asbl** à Herstal ou à Couillet. Ils vont passer par **plusieurs tris entièrement manuels** !

Les ouvri.ers.ères vont les classer dans différentes catégories en fonction de leur destination, un travail de fourmi effectué avec une rapidité impressionnante!



Les vêtements vont ensuite **être revendus à petits prix** dans une de leurs 30 boutiques et ceux de bonne qualité qui n'intéressent pas le public belge vont être **vendus à l'exportation**, aussi bien en Europe qu'en Afrique.



**Petite astuce pour les aider : ne mettez que des textiles propres et attachez les chaussures ensemble !**



**POURQUOI TERRE REVEND LES VÊTEMENTS QU'ON DONNE ?**

Lorsque vous confiez vos textiles à Terre asbl, vous réduisez vos déchets et vous participez aussi à leur plus-value environnementale, économique et sociale.

Trouvez une bulle  
ou un magasin  
proche de chez vous  
sur : [www.terre.be](http://www.terre.be)

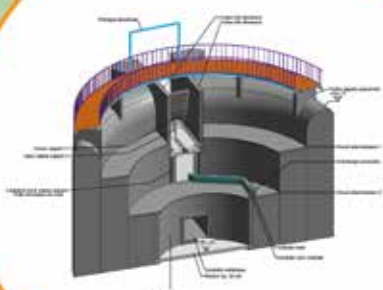


En Belgique, le groupe Terre emploie **450 personnes** dont 275 en situation d'insertion socio-professionnelle. Les ventes servent donc à **payer leur salaire** et tous les bénéfices sont réinvestis dans des projets de solidarité chez nous, comme au sud.

# Lac de Warfaaz

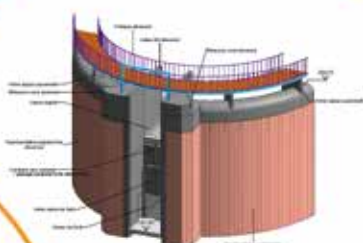
## spa!

## Aménagements techniques du Lac de Warfaaz



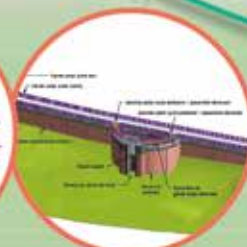
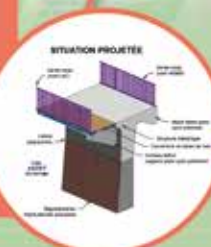
### Déversoir

Le déversoir en demi-lune et sa vanne, essentiels pour réguler le débit d'eau et maintenir le niveau du lac, ont subi des dommages lors des crues de 2021. Pour remédier à cette situation, des travaux de démolition et de construction seront réalisés, avec un accent particulier sur le renouvellement du système de vannes. Ce dernier inclut l'installation de vannes guillotine et clapet motorisées, permettant une gestion plus précise et réactive du niveau d'eau. Un système de marnage innovant a également été conçu pour anticiper les épisodes de fortes pluies, avec un niveau constant de 2 mètres sous le niveau de débordement et avant les événements les plus critiques, un niveau du lac pouvant être abaissé à 3 mètres grâce à la vanne de décharge. Cette mesure portera la capacité de rétention à plus de 150 000m<sup>3</sup>, garantissant ainsi une meilleure protection contre les crues et renforçant la sécurité pour le bassin versant du Wayai et le centre-ville de Spa. Ces améliorations assureront des ouvrages en bon état de marche, prêts à faire face aux défis futurs.



### Passerelle

Le projet d'amélioration de l'avenue Amédée Hesse vise à renforcer la sécurité et le confort des usagers en élargissant le trottoir le long du barrage. Une piste cyclo-piétonne sera partiellement suspendue en porte-à-faux au-dessus du lac, offrant une vue imprenable et créant une aire de détente conviviale.



### Terrasse

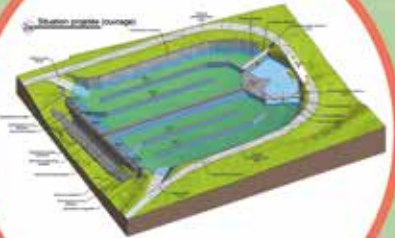


# Lac de Warfaaz

arfaaz

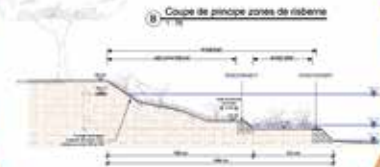
## Décanteur

Dispositif destiné à retenir les matières en suspension avant leur entrée dans le lac. Endommagé lors des inondations de 2021, ce décanteur sera réparé et amélioré pour accroître son efficacité, avec des travaux de vidange et de reconstruction à venir.



## Zone à Haute Valeur Environnementale

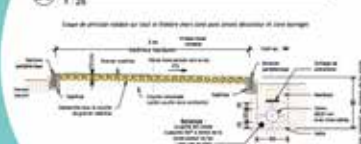
Les berges du lac seront aménagées en un véritable refuge naturel avec la création d'une ripisylve diversifiée, mêlant saules arbustifs, plantes hautes et arbres. Un calébotis permettra aux visiteurs de s'immerger dans ce havre de biodiversité, en les guidant au cœur de cet environnement riche et apaisant, tout en renforçant la stabilité des berges et en favorisant la faune et la flore locales.



## Promenoir

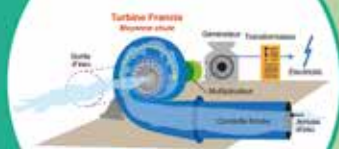
Le tracé de la piste sera conservé, tandis que le tarmac sera remplacé par un sol perméable en gravier dolomitique stabilisé, alliant esthétique et respect de l'environnement. Ce réaménagement vise à améliorer l'expérience des piétons et des cyclistes sur le site.

## Coupe transversale promenade autour du lac



## Turbine

La masse d'eau retenue par le seuil, située à environ 7 mètres au-dessus du niveau de restitution dans le Wai, constitue une opportunité énergétique précieuse. Le débit de sortie du lac permet de produire de l'électricité renouvelable, ce qui a conduit à l'intégration d'une centrale hydroélectrique dans le projet. Cette initiative valorise les ressources locales et contribue à un avenir durable pour la communauté.



# Concours photos – Exposition Village de Noël

## SPA, À TRAVERS L'OBJECTIF



Organisé par le Conseil Consultatif de la Communication de la Ville de Spa, ce concours a pour objectif de mettre en valeur notre belle ville. Et cette année, le thème « **Spa, Nature et Monument** » a tenu toutes ses promesses grâce à des artistes photographes amateurs qui ont fait preuve d'un excellent œil. Les Spadois et les touristes ont pu découvrir de magnifiques photos de notre territoire spadois dans la bonne humeur grâce aux illustrations humoristiques de notre célèbre chroniqueur de presse Olivier Pirnay mieux connu sous le nom de « OLI », qui se trouvaient derrière chaque photo. Le CCCom remercie le Collège Communal de soutenir ce beau projet depuis le début de sa création, ainsi que les ouvriers des services techniques et les employés administratifs pour leur travail. Nous tenons à féliciter et à remercier tous les participants à ce concours.

## RÉSULTATS DU CONCOURS :

### Prix de la Ville



- Le grand gagnant de cette édition 2024 est Monsieur **François Toussaint** qui a obtenu le premier Prix de la Ville de Spa avec sa photo des Anciens Thermes
- 2<sup>e</sup> Prix : **Madame Félicia Mauro** (La Source du Tonnelet)
- 3<sup>e</sup> Prix : **Madame Lily Desert** (La tombe)

### Prix du Public



- 1<sup>er</sup> Prix : **Madame Geneviève Legay** (Chemin vers la Bobeline)
- 2<sup>e</sup> Prix : **Madame Félicia Mauro** (La Source du Tonnelet)
- 3<sup>e</sup> Prix : **Madame Geneviève Legay** (Source et Forêt)

## Les Fêtes de fin d'année à Spa : un village de Noël convivial et festif sur la Place Royale

Du 6 au 31 décembre 2024, la magie de Noël s'installe au cœur de Spa avec l'incontournable Village de Noël sur la place Royale. Organisé par l'**Association des Commerçants de Spa** avec le soutien de la Ville, cet événement anime la place Royale dans un esprit convivial et chaleureux, fidèle à la vision du regretté Francis Bastin, initiateur du Marché de Noël de Spa.

Ce village réunit les acteurs de la vie quotidienne spadoise. Chaque week-end, **une dizaine de chalets** accueillent des associations locales, des villes jumelées, des commerçants et établissements HoReCa spadois décentralisés, ainsi que des artisans et créateurs de la région. Ce cadre festif est une véritable vitrine de notre belle ville, offrant aux visiteurs et aux habitants l'occasion de se retrouver autour d'un jus de pomme chaud après avoir fait leurs emplettes de Noël dans le centre-ville.

Cette année encore, il y aura **une véritable patinoire**, ouverte tous les jours de 10 h à 22 h (sauf les 25 décembre et 1<sup>er</sup> janvier où elle fermera à 16 h). Les visiteurs auront également la chance de croiser à plusieurs reprises le **Père Noël** en personne ! Des **animations musicales** et une **décoration soignée** viendront renforcer l'**ambiance festive**, faisant du Village un lieu **incontournable pour petits et grands**.

→ Pour plus d'informations sur les animations et les exposants, rendez-vous sur le site internet de l'Association des Commerçants de Spa : [www.shopinspa.be](http://www.shopinspa.be).



© Luc CHATEAU

## spa! museum

### Musée de la ville d'eaux

**Des visites guidées gratuites** les premiers dimanches du mois :  
05/01/25 : Spa hippique  
02/02/25 : Spa Story

**Une exposition temporaire durant tout le mois de décembre** : « Les paysagistes spadois » une exposition présentée par Jacques Goijen

Durant tout le mois de décembre, Jacques Goijen, le spécialiste de l'Ecole liégeoise du paysage (vers 1880-1950), présente une partie de sa collection de peintures au Musée de la Ville d'eaux, ... et non des moindres, puisqu'il s'agit de tableaux de paysagistes spadois, exclusivement.

Au 19<sup>e</sup> siècle, un grand nombre de familles spadoises, telles les Crehay, Henrard, Body ou Renson, comptent un ou plusieurs membres qui se consacrent à la peinture. A cette époque, le commerce des dessins et des peintures est particulièrement florissant à Spa, avec

la foule de touristes qui affectionne les souvenirs des lieux de promenade fréquentés lors de leur séjour.

Ces artistes peintres se distinguent par leur sensibilité personnelle à interpréter leur environnement naturel, sous la forme d'un paysage souvent idéalisé, et nous transmettent des vues de sites et monuments que le temps a parfois détruits.

Du 1<sup>er</sup> au 29/12/2024 – Exposition-vente – Entrée gratuite



CREHAY, Gérard-Antoine, Paysage hivernal avec trois splayons descendant de la rue Storheau et arrivant rue Delhasse, 1929, Coll. Musée de la Ville d'eaux.

# Espace Santé Meyerbeer

## Un nouveau projet pour la santé à Spa



Dès sa création, en 2008, le centre de médecine générale Meyerbeer, du nom du célèbre compositeur ayant fréquenté au 19<sup>e</sup> siècle nos promenades et nos sources, a eu pour objectif de permettre un accès aisé à tout moment aux soins médicaux pour tous les citoyens de la ville de Spa mais aussi des alentours. La démarche des sept médecins initiateurs était de mettre sur pied une permanence médicale accessible à tous sans priorité tout en permettant de garder la liberté de choix de son médecin traitant contrairement à certaines maisons médicales. Le développement d'une multidisciplinarité s'est fait dans la continuité de l'évolution du centre en permettant d'assurer des consultations paramédicales diverses sur le même lieu.

### UNE VISION HOLISTIQUE À SPA !

La santé, telle que la définit l'OMS, est « un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Ceci nous a amenés à réfléchir à une approche holistique de la médecine, comprenant la prévention, l'éducation, la promotion et bien entendu le traitement curatif. Cela ne pourra se faire qu'avec la collaboration des divers professionnels de la première ligne mais aussi en partenariat avec la deuxième ligne constituée par l'hôpital.

### UN RÊVE D'ESPACE ET DE PRÉVENTION !

Une décennie plus tard, le Centre de médecine générale Meyerbeer a ressenti le besoin d'un espace plus grand pour réaliser ses nouvelles ambitions : placer le patient autonome ou non au centre des préoccupations médicales, paramédicales, sociales et hospitalières

en tant qu'acteur de sa santé. Regrouper ces forces permettra de consacrer du temps à la prévention, à la promotion et à l'éducation à la santé, souvent négligées.

### LES DÉFIS ET LA RENAISSANCE !

Imaginée dès 2018, la réalisation du projet n'a pu commencer qu'en 2023 par l'acquisition et la transformation des anciennes écuries de la gendarmerie sises Avenue Reine Astrid à Spa. Le nouvel Espace Santé Meyerbeer sera bientôt une réalité !

### UN NOUVEAU LIEU, DE NOUVELLES OPPORTUNITÉS !

Pour répondre aux besoins croissants, nous y déménagerons début 2025. Ce nouvel espace accueillera treize médecins généralistes et de nombreux partenaires paramédicaux de toutes disciplines, offrant ainsi une prise en charge complète et coordonnée.

### DES PARTENARIATS STRATÉGIQUES !

Bientôt, les trois étages seront disponibles pour les partenaires souhaitant apporter leur expertise. Le CHR de Verviers fournira un soutien technique et spécialisé, rapprochant les soins hospitaliers du domicile des patients. Sous l'égide de l'AVIQ, l'Association de Santé Intégrée Spa et Sources (ASISS), reprenant l'ensemble des médecins spadois déjà actifs dans le centre, représentera les soins de première ligne avec une équipe pluridisciplinaire.



### UN ENGAGEMENT COMMUN !

Nous croyons que ces interactions permanentes seront essentielles à l'avenir, pour maintenir le vivre-ensemble, lutter contre l'exclusion et promouvoir le bien-être. Nous sommes convaincus que cet outil combattrait la pénurie de professionnels de la santé et susciterait de nouvelles vocations.

Nous sommes impatients de vous faire découvrir l'Espace Santé Meyerbeer début 2025. Ce projet n'aurait pu voir le jour sans l'investissement de nombreux partenaires. Nous recherchons toujours de nouveaux collaborateurs pour partager cette aventure.

→ Pour plus d'informations, contactez-nous par mail à [espacesantemeyerbeer@gmail.com](mailto:espacesantemeyerbeer@gmail.com) ou par téléphone au 087 22 49 27



# Parc Naturel des Sources et Mouvements de Jeunesse



## Sauvons les feuilles mortes !

Savez-vous qu'à chaque automne, la nature nous offre un engrais gratuit pour nos jardins ? Mais bien souvent nous le considérons comme un déchet à évacuer ... Il s'agit des feuilles mortes, évidemment !

Celles-ci sont riches en carbone, un super ingrédient pour le compost, qui est souvent trop riche en azote (car on y met trop de déchets de cuisine par rapport aux matières sèches). En les y ajoutant, vous le rendrez plus équilibré et pourrez ainsi booster vos plantes !

**Vous n'avez pas de compost, ou celui-ci est déjà bien équilibré ?** Utilisez les feuilles mortes comme paillis dans vos parterres ! Cela protégera le sol de l'érosion et conservera son humidité. En plus, les feuilles mortes agissent comme une couverture isolante pour vos plantes plus sensibles au froid et permettent en bonus de réduire la croissance des mauvaises herbes. Vos massifs vous remercieront, et vous aurez plus de temps pour les contempler.

**Vous avez une pelouse ?** Pour qu'elle garde son bel aspect au fil des ans, vous avez à votre disposition un super engrais gratuit et non nocif, en plus de ça ! L'astuce ? Broyez simplement les feuilles

mortes avec votre tondeuse sans le bac. En se décomposant, elles nourriront naturellement votre gazon.

**Vous préférez le potager à la pelouse ?** Incorporez alors directement les feuilles mortes dans le sol. Elles amélioreront sa structure, augmenteront sa capacité à retenir l'eau et favoriseront la vie du sol. Une astuce qui ravira vos légumes et vos papilles.

**Vous n'avez pas la main verte et vous avez opté pour un jardin sauvage ?** Utilisez des feuilles mortes et des branches pour créer une haie sèche. Les petits mammifères seront ravis et cela renforcera l'aspect bucolique de votre jardin.

**Vous souhaitez avoir plus de salades et moins de limaces ?** Fabriquez un abri pour hérisson avec des feuilles mortes. Choisissez un coin calme et abrité du vent (près d'une haie ou d'un muret, par exemple). Créez une cavité de 30-40 cm à l'aide de branches ou d'une petite cage en bois et gardez une ouverture d'environ 12 cm. Remplissez et recouvrez l'abri avec des feuilles mortes (pour plus de confort à l'intérieur, mélangez-les avec un peu de paille). Ajoutez ensuite quelques branches pour empêcher les feuilles de s'envoler. Et voilà un abri tout confort pour nos héris-



© Atahan Demir

sons (NB : assurez-vous que vos clôtures de jardin n'ont pas transformé ce dernier en un Alcatraz anti-hérisson. Si c'est le cas, aménagez quelques ouvertures en bas de celles-ci).

Vous avez maintenant 6 solutions pour éviter la file du samedi après-midi au parc à conteneurs 😊

C'étaient les trucs et astuces du Parc naturel des Sources.

## Les 3 unités Scouts et Guides unies pour le 11 novembre

Le lundi 11 novembre, des manifestations patriotiques se déroulaient à Spa. Soucieux du devoir de Mémoire, les 3 Mouvements de Jeunesse de la ville se sont unis afin de rendre hommage à ceux qui se sont battus, de 1914 à 1918, pour que la Belgique demeure une terre de liberté. C'est ainsi que les Associations Patriotiques ont été accompagnées, en ce jour du Souvenir, par les Animées et Animés, Animatrices et animateurs des Fédérations LES SCOUTS (Unité 12<sup>e</sup> Hautes Fagnes), LES GUIDES (Unité 10<sup>e</sup> Hauts Lacs), LES SCOUTS ET GUIDES PLURALISTES (Unité 155<sup>e</sup> Fagnes).

Merci à tous ces jeunes d'avoir été solidaires et présents en nombre à cette commémoration !



## 89<sup>e</sup> année de la 155<sup>e</sup> SGP Scouts et Guides Pluralistes de Spa

La 89<sup>e</sup> année de la 155<sup>e</sup> SGP Scouts et Guides Pluralistes de Spa commence avec un renouvellement d'animateurs dans nos différentes sections. C'est aussi le cas pour l'équipe d'encadrement. Nous vous convions déjà à notre prochain gros événement : la 15<sup>e</sup> Marche Adeps qui se déroulera le dimanche 2 février 2025 à partir de 8 h au départ du restaurant du centre Adeps La Fraineuse. Pour toutes infos : Alouette 0477 84 05 37



## Beobank, votre partenaire financier à Spa



Vous pouvez toujours compter sur votre équipe de **Beobank Spa** pour vous accueillir dans les meilleures conditions. À l'écoute de vos projets, **Nathalie Soyez**, directrice d'agence, et son équipe mettent tout en oeuvre pour vous fournir un service complet et des réponses sur mesure. Avec Beobank Spa, vous êtes bien entouré grâce à un partenaire financier qui prend soin de vous, près de chez vous.

Nous vous accueillons avec plaisir dans nos bureaux, avec ou sans rendez-vous.

Lundi 9:00-12:30 | 14:00-17:00  
Mardi 9:00-12:30 | 14:00-17:00  
Mercredi 9:00-12:30 | sur rendez-vous  
Jeudi 9:00-12:30 | 14:00-18:00  
Vendredi 9:00-12:30 | 14:00-17:00

Notre guichet automatique avec distributeur de billets est accessible de 7h à 23h, 7j/7.



Bienvenue chez Beobank

Rue du Marché 20, 4900 Spa

**087/77.41.96**

agentspa@beobank.be

N.S. Finances SRL | Agent lié | 0890.043.195  
RPM Verviers | IBAN BE69 9531 0238 4778

**beobank**  
Vous êtes bien entouré

27/02/2023 - 007292

E.R. Beobank NV/SA | Bd du Roi Albert II 2, 1000 Bruxelles | TVA BE 0401 517 147 RPM Bruxelles | IBAN BE77 9545 4622 6142



**Corticlean**  
CORTIGROUPE

*L'Humain en action*

*Titre-services*



Prix L'ÉCONOMIE SOCIALE 2023

Nous changeons de look mais pas d'esprit.  
A votre service depuis 2008 nous sommes à votre disposition du lundi au jeudi de 8h30 à 17h00 et le vendredi de 8h30 à 16h00 au 087/77.06.10, par mail à l'adresse spa@cortigroupe.be ou via notre site <https://cortigroupe.be/titres-services/>



**DEVIS GRATUIT**

Aménagement extérieur Entretien  
Abbatage Élagage

0496/36 37 12 jay-area@outlook.fr 0479/99 10 11



## SCHROEDER & LESUISSE

ASSURANCES - PRÊTS

VOUS ÊTES UNIQUE, NOTRE SERVICE AUSSI !

☎ 087/77.34.07

✉ info@slassurances.be

📍 Avenue Reine Astrid 72  
4900 Spa

🌐 www.slassurances.be

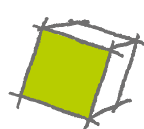
Suivez-nous sur



FSMA : 24676  
BCE : 0428.439.102



ENTREPRISE  
GENERALE  
MENUISERIE



Rue des Nouvelles Technologies, 8  
4820 Dison

Tél: 087/22.80.54



**L'Oeil du Perron**  
Cédric Huppertz

Place du Perron, 34 - Theux

0471/31.08.28

loeilduperron@gmail.com

www.loeilduperron.be

Lundi et jeudi : 13h - 18h  
Mardi, mercredi et vendredi :  
9h30 - 13h et 14h - 18h  
Samedi 9h - 16h

### Votre opticien à Theux

- Grand choix de lunettes optiques et solaires
- Lunettes de sport, lentilles de contact, loupes, jumelles
- Photos d'identité
- Appareils auditifs (sur rdv)



📷 Spa Auto Wash

Spaautoservice 📺



Tél. 087 22 57 42

Av. Reine Astrid 167 - B-4900 SPA (juste en face de la police)

Gsm 0497 43 02 20 - www.spaautoservice.be

Entretiens & réparations toutes marques | Carrosseries  
Service pneus, vente de pièces détachées

Dépannage 7/7 jours

## CAR-WASH MANUEL

Nettoyage extérieur + intérieur | Shampoing | Remise à neuf  
Traitement carrosserie | Protection cire haut de gamme



**OUCH BELGIUM ASBL**  
ASSOCIATION DE PATIENTS

ALGIE VASCULAIRE DE LA FACE  
CLUSTER HEADACHE

MISSIONS DE L'ASSOCIATION :

INFORMER

Expliquer les symptômes  
et les traitements

SOUTENIR

Les patients  
et leurs proches

RASSEMBLER

Pour agir  
ensemble



OUCH-BELGIUM.BE



4D SPA

SPA  
Avenue Reine Astrid, 244  
087/79 52 10



## LE SPECIALISTE DU FRAIS !

OUVERT TOUS LES JOURS  
de 8h30 à 19h00

OUVERT LE DIMANCHE  
de 8h30 à 12h00

